

Joël CHAULET

✓ Certified by  youSign

"Certifié conforme" Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	46 217	46 217		
	Fonds commercial (1)	911 174	98 526	812 649	645 587
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	33 668	32 622	1 047	1 908
	Autres immobilisations corporelles	70 736	58 319	12 417	9 697
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				211 942
ACTIF CIRCULANT	Créances rattachées à des participations				56 000
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	67 126		67 126	47 428
	Autres immobilisations financières	24 274		24 274	18 522
	TOTAL (II)	1 153 196	235 684	917 512	991 084
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 355 006	219 361	1 135 645	998 522
	Autres créances	275 472	4 108	271 364	45 729
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
COMPTES DE REGULARISATION	DISPONIBILITES	76 939		76 939	114 850
	Charges constatées d'avance	1 970		1 970	489
	TOTAL (III)	1 709 387	223 469	1 485 918	1 159 590
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 862 583	459 153	2 403 430	2 150 674
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				600	56 000
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	64 200	64 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	36 261	36 261
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	6 420	6 420
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	203	7 001
	Résultat de l'exercice	79 931	213 202
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		14 042
Total des capitaux propres		187 015	341 127
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	10 000	
	Provisions pour charges		
Total des provisions		10 000	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	952	5 050
	Emprunts et dettes financières divers (3)	190 564	283 610
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 151 974	613 623
	Dettes fiscales et sociales	811 994	832 529
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	50 930	50 600
Produits constatés d'avance (1)			24 135
Total des dettes		2 206 414	1 809 547
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		2 403 430	2 150 674
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		79 930,70	213 202,32
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 206 414	1 809 547
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		952	5 050
(3) Dont emprunts participatifs			

Joël CHAULET

✓ Certified by  youSign

"Certifié conforme"

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Code de commerce et du Plan Comptable Général telles que décrites dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, et des pratiques comptables généralement admises en France.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 403 430** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 172 658** euros et un total **charges** de **7 092 727** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **79 931** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Faits caractéristiques de l'exercice

La société A2MICILE REGION ILE DE FRANCE a absorbé les sociétés ATOUT SERVICE et ATOUT SERVICES ENTREPRISE par voie de fusion sur l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Fonds de commerce	non amortissable à 10 ans
Logiciels	1 à 3 ans
Matériel de jardinage	3 à 5 ans
Agencements et installations	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Installations diverses	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Fonds de commerce

La dépréciation des immobilisations, notamment des fonds de commerce, est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation.

Aucune dépréciation des fonds de commerce inscrits à l'actif à l'ouverture de l'exercice n'a été constatée du fait de la valeur d'utilité pour la société.

L'article 23 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022 prévoit, par dérogation au principe de non déductibilité fiscale de l'amortissement des fonds commerciaux et à titre temporaire, la possibilité d'admettre la déduction du résultat imposable de cet amortissement pour les fonds acquis à compter du 1^{er} janvier 2022 et jusqu'au 31 décembre 2025.

A ce titre, la société A2MICILE REGION ILE DE FRANCE a constaté une dotation d'un montant de 34 773.83 € au 31/12/2024.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Une provision pour dépréciation des comptes clients d'un montant de 223 469.36 € a été constatée au 31/12/2024.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 10 000 € au 31/12/2024 et représentent une provision pour les litiges en-cours.

Indemnités de fin de carrière

Les engagements de retraite ont été calculés en évaluant selon la méthode rétrospective (méthode préférentielle) ce que le Groupe devait verser à ses salariés partant en retraite en fonction :

- de la législation sociale
- de la durée d'activité restante des salariés supposés présents au moment de leur départ en retraite en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité.
- des salaires réévalués jusqu'à la date de retraite
- du taux d'actualisation de : 3.36 %

Les engagements de retraite sont déterminés en retenant l'hypothèse selon laquelle le départ est à l'initiative du salarié (âge retenu : 67 ans).

Le montant des engagements en matière d'indemnité de fin de carrière s'élève à 51 436 € au 31/12/2024.

Ce montant n'est pas enregistré dans les comptes mais est fourni au titre des engagements hors bilan.

Intégration fiscale

La société A2MICILE REGION ILE DE FRANCE est la société Filiale d'un groupe ayant opté pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale.

1) Périmètre d'intégration

- JVC HOLDING : Société Mère

Règles et Méthodes Comptables

2) Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe

Les filiales constatent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposées séparément, la société mère enregistrant dans ses charges ou dans ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôts comptabilisées par ses filiales.

3) Différence entre l'impôt comptabilisé pour le paiement duquel la société est redevable

Néant

4) Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

Néant

5) Déficit reportable

Conformément à l'article 209-II-2 du CGI, les déficits transférés de plein droit par voie de fusion s'élève à 77 358 €.

Ils concernent les déficits antérieurs reportables de la société absorbée ATOUT SERVICE.

Le déficit reportable s'élève à 2 727€ après imputation du déficit reportable sur le bénéfice de l'exercice.

Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		10	
	Professions intermédiaires			
	Employés		208	
	Ouvriers			
	TOTAL		218	

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	755 556		201 835			957 391
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	755 556		201 835			957 391
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	33 668					33 668
	Instal., agencement, aménagement divers	17 952		3 438			21 391
	Matériel de transport	27 282		1 375			28 657
	Matériel de bureau, mobilier	20 689					20 689
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	99 592		4 813			104 405
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	267 942				267 942	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	65 950		27 414		1 965	91 400
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	333 892		27 414		269 907	91 400
TOTAL		1 189 039		234 063		269 907	1 153 196

--	--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial	63 752	34 774		98 526
	Autres immobilisations incorporelles	46 217			46 217
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	109 969	34 774		144 743
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	31 760	862		32 622
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	17 952	229		18 181
	Matériel de transport	17 755	1 694		19 449
	Matériel de bureau, mobilier	20 519	170		20 689
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	87 986	2 955		90 941
TOTAL		197 955	37 729		235 684

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Evaluations fiscales dérogatoires

		31/12/2024
RESULTAT DE L'EXERCICE		79 931
Impôts sur les bénéfices		(600)
REDUCTION IMPOT MECENAT	(600)	
Résultat avant impôts		79 331
Variation des provisions règlementées		(14 042)
Amortissements dérogatoires		(14 042)
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES AVANT		65 289

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	14 042		14 042	
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	14 042		14 042	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		10 000		10 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		10 000		10 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	178 574	219 361	178 574	219 361
	Autres	6 830	4 108	6 830	4 108
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	185 404	223 469	185 404	223 469
TOTAL GENERAL		199 446	233 469	199 446	233 469
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			233 469	185 404 14 042	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Fonds Commercial

	31/12/2024	Observations
Achetés avec protection juridique	30	FDC FRANCE SERENITE
Eléments acquis du fonds de commerce	508 318	ACQUISITION FDC AZIMUT, TRYUS ET GM COMPAGNIE
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	402 826	APA A2MICILE EUROPE ET ACQ° FDC ET TUP
TOTAL	911 174	

-Achetés avec protection juridique : 541€
FDC FRANCE SERENITE 541 €
-Eléments acquis du fonds de commerce : 507 807 €
FDC TRYUS 189 920.18 € - FDC GM COMPAGNIE 157 818.07 € - FDC AZIMUT 160 068.44€
-Fonds de commerce reçus en apport : 402 826 €
APA A2EUROPE 19 228.47€ - APA APPELADOM 30 000 €
TUP VAL D HYERRES-SENART 59 786.23 € - TUP OXIZEN 92 487.76 €
TUP ATOUT SERVICES 67 994.66€ - TUP ATOUT SERVICES ENTRPRISES 133 329.45 €

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	67 126	600	66 526
	Autres immobilisations financières	24 274		24 274
	Clients douteux ou litigieux	56 035	56 035	
	Autres créances clients	1 298 971	1 298 971	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 199	3 199	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	86 031	86 031	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	600	600	
	Débiteurs divers	185 643	185 643	
	Charges constatées d'avances	1 970	1 970	
	TOTAL DES CREANCES	1 723 848	1 633 048	90 800
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		19 998		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice		300		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	952	952		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 151 974	1 151 974		
	Personnel et comptes rattachés	553 134	553 134		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	228 257	228 257		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	28 484	28 484		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 119	2 119		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	190 564	190 564		
	Autres dettes	50 930	50 930		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	2 206 414	2 206 414		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	175 300		175 300	
TOTAL	175 300		175 300	

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 276	3 360	7 916	235,6
Dettes fiscales et sociales	446 362	507 719	(61 357)	-12,08
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	457 638	511 079	(53 441)	-10,46

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	1 970	489	1 481	302,7
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	1 970	489	1 481	302,7

Transferts de charges

31/12/2024	
REMBOURSEMENT FORMATION	24 372
REMBOURSEMENT SINISTRE	1 316
TOTAL	25 688

Capital social

		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		642,00	100,0000	64 200,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		642,00	100,0000	64 200,00

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	64 200				64 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	36 261				36 261
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	6 420				6 420
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	7 001	(6 798)			203
Résultat de l'exercice	213 202	(213 202)		79 931	79 931
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	14 042			(14 042)	
TOTAL	341 127	(220 000)		65 889	187 015

Date de l'assemblée générale 21/06/2024
Dividendes attribués 220 000
¹dont dividende provenant du résultat n-1 220 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 121 127
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 121 127
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (154 111)

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2024

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
JVC HOLDING 9 ALLEE CERES - 67200 STRASBOURG	SAS	18 745 224	100,00

Produits et Charges exceptionnels

31/12/2024		
Total des produits exceptionnels		14 042
Reprises sur provisions et transferts de charges REPR.PROV. EXCEPTIONNEL	14 042	14 042
Total des charges exceptionnelles		(75)
Charges exceptionnelles sur opération de gestion AMENDES ET PENALITES	(75)	(75)
Résultat exceptionnel		14 117

A2MICILE REGION ILE DE FRANCE

Société par actions simplifiée

au capital de 64.200 Euros

Siège social : 9, allée Cérès

67200 STRASBOURG

501 274 351 RCS STRASBOURG

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente mai, à neuf heures, au siège social,

- **La Société A2MICILE EUROPE, SAS au capital de 1.091.661 Euros, ayant son siège social 9, allée Cérès à 67200 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 508 974 128, représentée par Monsieur Joël CHAULET, en sa qualité de Président,**

propriétaire de la totalité des six cent quarante-deux (642) actions de cent (100) Euros chacune composant le capital social de la société A2MICILE REGION ILE DE FRANCE, associée unique de ladite Société,

en présence de Monsieur Joël CHAULET, en sa qualité de Président de la Société VLC HOLDING, elle-même Présidente non associée de notre Société,

Monsieur Raphaël GIELLA, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement informé de la présente prise de décisions sur les comptes clos le 31 décembre 2024, est absent excusé,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Monsieur Joël CHAULET, en sa qualité de Président de la Société VLC HOLDING, elle-même Présidente non associée de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes dans les délais prescrits.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024, le rapport de la Présidente et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont été tenus à la disposition de l'associée unique au siège social.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- l'affectation du résultat de cet exercice ;
- la constatation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- le renouvellement du mandat de la Présidente ;
- le renouvellement du mandat des commissaires aux comptes
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve l'inventaire et les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître pour ledit exercice clos le 31 décembre 2024, un résultat bénéficiaire de 79.930,70 Euros.

Elle approuve les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39.4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'associée unique donne quitus de sa gestion à la Présidente, pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, d'un montant de 79.930,70 Euros de manière suivante :

Résultat de l'exercice	E.	79.930,70
<u>Report à nouveau</u>	<u>E.</u>	<u>203,46</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	80 134,16

A titre de dividendes	E.	80.000,00
<u>Au report à nouveau</u>	<u>E.</u>	<u>134,16</u>
TOTAL DISPONIBLE	E.	80 134,16

Le dividende de 80.000,00 Euros, sera mis en paiement à compter du jour des décisions de l'associée unique.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80.000,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

L'associée unique, conformément à la loi, prend acte et approuve l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, conclue ou poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide de renouveler le mandat de la Présidente, la Société VLC HOLDING, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2025.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et la Présidente, et répertorié sur le registre de ses décisions.

La Société A2MICILE EUROPE S.A.S,
Représentée par son Président,
Joël CHAULET

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign

La Société VLC HOLDING
Présidente, représentée par son Président
Joël CHAULET

Joël CHAULET

✓ Certified by  yousign